



Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture représentant Monsieur le Préfet,

Madame la Députée,

Monsieur le Président de Le Mans Métropole, Ancien Ministre, qui nous rejoindra tout à l'heure,

Messieurs les Maires,

Madame et Monsieur les Maires Honoraires,

Monsieur le Conseiller départemental,

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

Mesdames et Messieurs les administrateurs du C.C.A.S.,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal Jeunes,

Monsieur le Commandant de la Communauté de brigades de gendarmerie La Chapelle Saint Aubin – Conlie – Sillé le Guillaume,

Mesdames et Messieurs les présidents des associations,

Mesdames, Messieurs,

Quelle joie ! Quel plaisir de se rassembler, aujourd'hui, dans cette salle, pour la cérémonie des vœux du Maire et de la Municipalité aux acteurs de la vie locale capellaubinoise.

C'était le 4 janvier 2020, il y a trois ans, en ce même lieu que nous nous étions retrouvés pour la dernière cérémonie en présentiel.

J'oserai dire que c'était il y a une éternité...

Depuis cette date, plusieurs élections sont intervenues, au premier rang desquelles les municipales où près de la moitié du conseil a été renouvelé, avec des élus motivés et enthousiastes pour vous servir, et nous arrivons, déjà, à mi-mandat.

Nous avons également eu les élections départementales avec la réélection du binôme que vous connaissez tous, Mélina Elshoud et Eric Marchand.

A la Région, la liste conduite par la présidente sortante, notre sarthoise Christelle Morançais, a conservé la majorité.

Le président de la République, Emmanuel Macron, a été reconduit dans ses fonctions.

Enfin, une nouvelle députée a été élue à l'Assemblée Nationale, Julie Delpech, qui nous fait l'honneur d'être parmi nous aujourd'hui.

Depuis 3 ans, de nombreux évènements sont également venus bouleverser notre quotidien, parmi lesquels, bien sûr, la crise sanitaire qui n'en finit pas, même si la classe scientifique s'emploie à trouver des vaccins, mais aussi, depuis près d'un an, qui l'eût cru, sur notre continent, aux portes de l'Union Européenne, ce triste conflit armé entre la Russie et l'Ukraine qui frappe des dizaines de millions de personnes avec ses cohortes de réfugiés et qui témoigne des horreurs de la guerre dont nous pensions qu'elles remontaient à une autre époque et ravivent de douloureux souvenirs aux plus anciens d'entre nous.

La situation tendue sur le plan international a également entraîné des effets sur le volet économique avec les difficultés d'approvisionnement rencontrées par les sociétés ainsi que l'inflation qui a fait son retour avec des taux jamais atteints depuis une quarantaine d'années.

Particuliers, entreprises, associations, Etat, mais aussi les collectivités doivent faire face à cet environnement si particulier en s'adaptant et en recherchant la meilleure solution ou, à défaut, le meilleur compromis dans l'intérêt général.

Cet intérêt général, il est au cœur des préoccupations des responsables et de vos élus, il nous guide dans notre action.

Rapidement, je vais vous retracer quelques faits marquants de l'année écoulée :

- Tout d'abord, l'inauguration officielle de la mairie et du square Simone Veil qui a été, pour moi, un moment intense.
- Monsieur le préfet et ses services n'ont pas manqué d'apprécier ces nouveaux locaux et ils nous ont sollicités pour accueillir temporairement pour 6 mois un second dispositif de recueils pour l'enregistrement et la délivrance des titres d'identité puis pour pérenniser ce service au 1^{er} janvier. Le conseil municipal a répondu favorablement à la demande et nous sommes heureux aujourd'hui de constater que ce lieu soit fréquenté par de très nombreux usagers au-delà des capellaubinois.
- Chose assez rare sur la commune, mais signe des temps des nouvelles générations, plusieurs mouvements de personnel sont intervenus au sein des services municipaux, tant à l'administration générale qu'aux services techniques ou bien encore à l'entretien des locaux ; de jeunes agents

nous ont quittés pour de nouveaux challenges, d'autres leur ont succédés, je leur renouvelle la bienvenue.

- A la rentrée des vacances de la Toussaint, les élèves qui déjeunent au restaurant scolaire ont découvert un nouveau mobilier ergonomique ainsi que des plateaux de tables insonorisés pour réduire le bruit des couverts et donc améliorer le confort des enfants et du personnel.
- Au chapitre des travaux, Le Mans Métropole a procédé à l'aménagement du dernier tronçon rue de l'Europe entre la boulangerie et la rue de la Paille. Quant à la commune, elle a réalisé le drainage du terrain d'honneur de football qui sera mis en service dans le courant de ce mois de janvier.
- Sur le plan culturel, un programme d'animations et de spectacles a été proposé tout au long de l'année, ce qui ne nous était plus arrivé depuis deux saisons. Deux temps forts ont été enregistrés, la première édition du « Printemps des Langages » en mars et la magnifique exposition de la Galerie Manceau le mois dernier qui a accueilli près d'un millier de visiteurs sur trois jours, un véritable succès.
- Sur le volet social, le C.C.A.S. a diversifié son programme d'actions à destination des aînés : la mise en place d'un minibus un vendredi matin par mois pour leur permettre de se rendre sur le marché des Jacobins ou en centre-ville du Mans, quatre escapades dans le cadre de « Sortir de chez soi » dont le point d'orgue a été la visite commentée de la cathédrale par Serge Bertin, notre ethnologue local, dix séances des « Ateliers Mémoire » ainsi que le mini-forum lors de la remise des colis.
- En lien avec le social, la santé qui fait l'objet d'une attention toute particulière pour satisfaire les besoins d'une population sarthoise dont une partie peine à trouver à se faire soigner :
 - les communes de Le Mans Métropole ont transféré cette compétence santé à Le Mans Métropole qui construira notamment sur son territoire des « maisons de santé pluridisciplinaire » en relation avec les professionnels et l'Agence Régionale de Santé ;
 - un nouveau médecin, le docteur Benjamin Mazy a été accueilli avec les soutiens du Conseil départemental et de la commune, ce qui porte à sept le nombre de généralistes à La Chapelle ;
 - Anne-Yvonne Kerhoas et Mathilde Robineau, ici présentes, ont récemment repris la pharmacie en centre bourg, tous ensemble, nous leur souhaitons la bienvenue ;

- la collectivité s'est engagée dans la construction d'un cabinet dentaire dont les travaux ont commencé avant Noël pour une livraison aux docteurs Oana Charmetant et Grégoire Girard dans le courant de l'été. Ce dossier sera accompagné financièrement par l'Etat au travers de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local, le Conseil Départemental avec la « Convention de Relance Territoires-Département 2020-2022 », Le Mans Métropole et peut-être aussi le Conseil Régional auprès duquel un dossier a également été déposé et dont la réponse est attendue.
- Pour conclure sur cette année 2022, je tiens à saluer Magali et Christophe Brière, qui, malheureusement n'ont pas pu se libérer ce matin, qui ont été sacrés « Champions des Champions » à l'occasion du 30^{ème} concours de rillettes organisé par les artisans bouchers-charcutiers de la Sarthe lors de la dernière édition de la Foire du Mans. Ce trophée récompense leur savoir-faire. Félicitations à eux !

Pour 2023, le conseil municipal a une multitude de projets qui seront déclinés dans les domaines de l'enfance, de la vie associative, de la culture et de la communication, des travaux, de l'urbanisme, de la tranquillité publique ainsi que de l'action sociale.

- **L'enfance**

- Des rapprochements ont été engagés avec la Caisse d'Allocations Familiales relatifs à un projet de Convention Territoriale Globale sur la période 2023-2027 qui portera sur les actions en faveur de la petite enfance, notamment des places en crèche où la réservation de trois berceaux a été reconduite auprès de Na Crèches, ainsi que des activités à mettre en place à destination de la jeunesse auprès de laquelle un questionnaire visant à recueillir leurs aspirations a été diffusé il y a quelques semaines et dont les analyses sont en cours.
- Le centre de loisirs sera de nouveau organisé sur le site de Saint Christophe l'été prochain, ainsi que les Activ'Days aux petites vacances scolaires en complément des offres de service apportées par les associations que sont l'Accueil Educatif Extra-Scolaire, les stages sportifs des sections de l'A.S.C.A. ou bien encore le camp musique organisé par l'Hémiolle.
- Afin de réduire les déchets, un composteur a été installé au restaurant scolaire. Il sera entretenu par les services techniques qui récupéreront le terreau pour les bacs à jardinage du groupe scolaire.
- Les effectifs de l'Accueil Educatif étant en augmentation, il est devenu difficile d'accueillir les enfants dans des conditions satisfaisantes. Des travaux seront entrepris prochainement visant à agrandir le local dédié à l'association en lui affectant l'espace du hall de l'établissement et du placard attenant.

- **La vie associative**

- Comme par le passé, la commune continuera d'être le premier partenaire des associations capellaubinoises. Nous resterons à votre écoute et veillerons à vous accompagner dans vos projets.
- 2023 sera marquée par deux temps forts :
 - le 10^{ème} anniversaire de l'association Encourage'Mans qui a pour projet une sortie d'exception ;
 - le 50^{ème} anniversaire de l'A.S.C.A. Nous réfléchissons, pour l'occasion, à organiser exceptionnellement le Forum des Associations sur le site du complexe sportif à la rentrée.
- Différents travaux seront entrepris au stade cette année :
 - l'aménagement de la réserve de la halle de tennis ;
 - le remplacement des projecteurs d'éclairage des terrains de football par des dispositifs à leds ;
 - à l'instar de la halle de tennis, un dispositif de contrôle d'accès sera installé à la salle omnisports.
- Un robot de tonte des terrains de football sera acquis. Outre une qualité de coupe parfaite, il n'endommagera pas le sol, contrairement au passage des roues d'une tondeuse autoportée.
- Le dossier de salle de gymnastique sera à l'étude, sans doute avec le concours d'un assistant à maîtrise d'ouvrage.

- **La culture et la communication**

- La culture, sous toutes ses formes, musique, théâtre, arts visuels, est importante dans la vie de l'homme. Elle lui permet de découvrir et s'enrichir. La commune poursuivra son engagement de développement et de promotion des activités culturelles au sein de l'Orée du Bois où nous nous trouvons, mais aussi à la bibliothèque qui propose désormais des animations tout public.
- La communication à l'attention de la population sera renforcée au travers de l'application Illiwap, du panneau lumineux, du site internet et de la borne tactile à l'entrée de la mairie.

- **Les travaux**

En dehors du complexe sportif que j'ai cité il y a quelques instants, différents travaux seront entrepris :

- Ainsi, chaque année, depuis quatre ans, la commune s'est engagée à réduire ses consommations de chauffage en procédant au remplacement des chaudières équipant les bâtiments structurants : en 2019, la salle omnisports, en 2020, le groupe scolaire Pierre Coutelle, en 2021, le centre Saint Christophe, en 2022, la Maison Pour Tous desservant également le restaurant scolaire. Ces opérations ont été financées par l'Etat, au moyen de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local, et par Le Mans Métropole au titre du « fonds de concours transition énergétique ». En 2023, nous installerons des poêles à granulés dans les logements de la brigade de gendarmerie pour le bien-être des militaires.
- Dans le cadre de la transition énergétique, des démarches sont en cours avec des opérateurs pour installer des panneaux photovoltaïques sous la forme d'ombrières sur les parkings de Saint Christophe en bordure d'autoroute, au centre technique municipal et sur la piste d'athlétisme ainsi que sur les toitures de la salle omnisports, des courts de padel et des ateliers.
- Les peintures intérieures de l'Espace Culturel seront refaites ;
- Au cimetière, l'espace cinéraire sera complété par de nouveaux columbarium ;
- Rue de Coup de Pied, après concertation avec les riverains, et avec le concours de Le Mans Métropole, dans l'objectif de casser la vitesse d'automobilistes qui ne respectent pas les 30 à l'heure, un nouveau plan de circulation sera institué, à titre d'essai ;
- Aux entrées du bourg, de part et d'autre de la rue de l'Europe, des radars pédagogiques seront installés rappelant que la circulation est limitée à 30 km/h en agglomération ;
- Sur la V.C. 304 en direction du Mans, le talus situé avant le Calvaire sera réaménagé.

- **L'urbanisme et la tranquillité publique**

- La résidence seniors, projet sur lequel nous travaillons depuis plusieurs années, semble désormais sur de bons rails. Enfin... En effet, des contraintes juridiques ne nous ont pas permis d'entreprendre ce projet avec un bailleur social. Afin de rendre ce programme accessible à tous, quels que soient les revenus, nous nous sommes rapprochés d'un opérateur privé dont les

représentants sont parmi nous et que je salue, avec lequel nous collaborons depuis maintenant quelques mois. Des appartements et une salle commune au sein d'un petit collectif ainsi que des petites maisons avec garage, soit une cinquantaine de logements, sont envisagés entre le centre technique municipal et le bois des Chênes dans la future Z.A.C. au sud du bourg. 2023 sera l'année de finalisation du dossier qui sera présenté à la population dans cette même salle de L'Orée du Bois à une date qui restera à définir. Ce devrait être aussi l'année du dépôt du permis de construire pour un démarrage des travaux l'année prochaine et la livraison des premiers logements si tout va bien dans le courant du premier semestre 2026.

- Depuis une dizaine d'années, nous n'avons eu que peu de constructions nouvelles sur la commune qui enregistre une baisse sensible du nombre de capellaubinois, la population municipale étant passée de 2 488 habitants au 1^{er} janvier 2018 à 2 344 au 1^{er} janvier cette année, soit – 6 %. Le Mans Métropole a concédé à la société Cénovia le soin d'aménager la Z.A.C. dite « au sud du bourg », de part et d'autre de la V.C. 304, côté droit en allant vers Le Mans jusqu'au chemin de la Croix Véron, et côté gauche sur la parcelle communale à l'arrière de la propriété du « Grand Chêne ». Une démarche participative a été initiée ; ainsi, un groupe composé de personnes intéressées pour acquérir une parcelle, de représentants du tissu associatif, du bureau d'études de maîtrise d'œuvre, du concessionnaire et de l'autorité concédante travaille au sein d'ateliers thématiques pour parvenir au meilleur projet. Les travaux de viabilité sont attendus l'année prochaine et les premières livraisons de pavillons en 2026 ;
- Dans le cadre du dispositif « Protection participation citoyenne », des capellaubinois particulièrement attentifs dont plusieurs sont avec nous ce matin sont en relation étroite avec la gendarmerie nationale pour signaler tout fait pouvant apparaître anormal. Cela fonctionne bien et je les en remercie. Toutefois, aujourd'hui, dans la prévention et la lutte contre la délinquance, cela n'est plus suffisant. L'Etat encourage les collectivités à se doter de caméras de vidéoprotection qui présente d'excellents résultats dans la résolution des délits. Les services de la gendarmerie nationale nous ont présenté les points de la commune sur lesquels pourraient être installés des caméras. Il nous a semblé plus

pertinent qu'une réflexion soit conduite à l'échelon communautaire afin qu'un maillage approprié soit assuré sur l'ensemble du territoire communautaire quelle que soit la zone police sur les villes d'Allonnes, Coulaines et Le Mans ou gendarmerie dans les dix-sept autres communes. J'ai donc saisi le Président de Le Mans Métropole de cette question et le dossier sera instruit en ce début d'année au sein du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. J'espère vivement qu'une mutualisation de ce dispositif pourra être mise en œuvre dans les mois à venir afin que les communes soient dotées de cet outil à la disposition des forces de l'ordre.

- **L'action sociale**

Le conseil d'administration du centre communal d'action sociale qui est composé d'élus et de représentants du monde associatif poursuivra et développera les actions engagées l'année passée. Pour conduire à bien ses missions, il dispose désormais de locaux qui lui sont spécialement dédiés dans l'ancienne salle du conseil municipal.

JE VOUS REMERCIE POUR VOTRE ATTENTION
ET VOUS SOUHAITE, A TOUTES ET TOUS, UNE TRES BELLE ANNEE
POUR VOUS ET VOS PROCHES
